



[À lire](#) : Le Rapport 2016 d'analyse comparative sur les régimes de capitalisation procure des analyses et des renseignements aux employeurs.



Les répondants de régimes à cotisations déterminées offrent plus de conseils aux participants qui approchent de la retraite.

Plus de la moitié des employeurs canadiens donnent accès à des conseils financiers dans le cadre de leur régime de retraite et d'épargne collectif

Commandité par la Great-West, le Rapport 2016 d'analyse comparative sur les régimes de capitalisation fournit des données repères sur la situation canadienne et des stratégies qui aident les employeurs à accroître l'épargne-retraite de leurs employés.

Winnipeg, Manitoba, le 15 février 2017. . . Cinquante-sept pour cent des répondants de régimes à cotisations déterminées (CD) et soixante-et-un pour cent des répondants de régimes enregistrés d'épargne-retraite (REER) affirment offrir à leurs participants un accès à des conseils financiers professionnels, selon le *Rapport 2016 d'analyse comparative sur les régimes de capitalisation*, intitulé [Prévisions relatives aux régimes de retraite collectifs](#).

« Les Canadiens qui font appel à un conseiller disposent d'un actif du ménage quatre fois (4,2)¹ plus élevé que ceux qui ne le font pas, explique Christine van Staden, vice-présidente, Comptes nationaux, Distribution, Services de retraite collectifs de la Great-West. Je constate une grande occasion d'accroître le mieux-être financier des Canadiens en leur offrant des conseils sur les régimes de retraite collectifs. »

Le rapport a permis de constater qu'un écart subsiste entre les petits et les grands répondants de régimes qui offrent des conseils. Soixante-trois pour cent des répondants qui comptent moins de 499 employés fournissent des conseils, tandis que seulement cinquante-deux pour cent des répondants ayant plus de 500 employés le font. Comme il n'est pas toujours possible pour les plus grands répondants d'offrir les services d'un conseiller en personne, « il se tournent peut-être vers leur fournisseur pour la formation et le soutien à l'intention des participants » ajoute M^{me} van Staden.

Voici quelques-unes des autres conclusions tirées du Rapport 2016 d'analyse comparative sur les régimes de capitalisation :

- Cinquante-huit pour cent des répondants de régimes à cotisations déterminées et quarante-trois pour cent des répondants qui offrent un REER collectif proposent des séances de formation aux participants dont la retraite approche.
- Vingt-sept pour cent des répondants de régimes à cotisations déterminées et vingt-deux pour cent des répondants offrant un REER collectif fournissent des conseils précis aux participants dont la retraite approche.
- Les régimes à cotisations déterminées affichent un taux de participation de 90 pour cent, tandis que les REER collectifs et les régimes de retraite à participation différée aux bénéficiaires (RPDB) affichent des taux de participation de 60 pour cent et de 63 pour cent respectivement.

- Les fonds à date cible sont de plus en plus utilisés comme option de placement par défaut – ils sont inclus dans 50 pour cent des régimes à cotisations déterminées (comparativement à 43 pour cent en 2015) et dans 51 pour cent des REER collectifs (comparativement à 43 pour cent en 2015).
- Cinquante-sept pour cent des répondants exigent que les participants signent une renonciation s'ils refusent d'adhérer au régime collectif de retraite et d'épargne, mais seulement dix-sept pour cent obligent à confirmer ce refus chaque année.

À propos du sondage

Pour une 12^e année, le Rapport d'analyse comparative sur les régimes de capitalisation, qui est exclusivement commandité par la Great-West, présente sans parti pris les tendances du marché canadien des régimes de retraite collectifs.

Il fournit un résumé des résultats de profils de répondants de régimes mis à jour, publiés par le Canadian Institutional Investment Network (CIIN), et de ceux d'un sondage en ligne mené par Transcontinental Inc. Les données ont été recueillies entre mars et août 2016 auprès de 333 entreprises qui offrent à leurs employés un régime de retraite à cotisations déterminées (CD), un régime enregistré d'épargne-retraite collectif (REER collectif) ou un régime de retraite à participation différée aux bénéficiaires (RPDB).

À propos de la Great-West

Au Canada, la Great-West, avec la London Life et la Canada-Vie, répond aux besoins de sécurité financière de plus de 12 millions de personnes partout au pays et gère un actif de plus de 410 milliards de dollars*. Les placements gérés par ces sociétés, dans les régimes d'épargne et de retraite collectifs, totalisent plus de 51 milliards de dollars**.

Aux États-Unis, notre société sœur, Great-West Life & Annuity Insurance Company (Great-West Financial), qui détient un actif sous gestion de 460 milliards de dollars américains** et compte plus de huit millions de participants au sein du marché américain des régimes à cotisations déterminées, se situe au deuxième rang des sociétés responsables de la tenue de dossiers de régimes de retraite collectifs (selon les comptes des participants).**

*Au 31 décembre 2015

**Au 31 décembre 2016

¹ Source : *Analyse économétrique de la valeur des conseils au Canada*, Claude Montmarquette, CIRANO, 2012

Pour de plus amples renseignements

Tim Oracheski
Directeur général, Relations avec les médias et le public
La Great-West
204 946-8961

Suivez la Great-West sur [Facebook](#), [Twitter](#), [LinkedIn](#), [Google+](#) et [YouTube](#) (contenu principalement en anglais).